
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 30 janvier 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé
M. Richard Bélanger, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0087

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 30 janvier 2013, en y retirant les articles 20.005, 30.001 et 30.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0088

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0089

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0090

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0091

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Le conseiller Benoit Dorais déclare son intérêt et quitte la séance afin de s'abstenir de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe pour octroyer un bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Fondation Jeunesse au soleil, pour une période de 10 ans, un immeuble situé au 4251, rue Saint-Urbain, d'une superficie d'environ 8 785 m², à des fins communautaires, moyennant un loyer annuel de 800 000 \$, taxes incluses, le tout conditionnel à ce que la Fondation Jeunesse au soleil devienne propriétaire de l'immeuble ;

- 2- de donner un accord de principe pour octroyer un contrat de prêt de local par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à l'organisme Jeunesse au soleil, pour une période de 10 ans, l'immeuble situé au 4251, rue Saint-Urbain, d'une superficie d'environ 8 785 m², à des fins communautaires, le tout conditionnel à ce que la Fondation Jeunesse au soleil devienne propriétaire de l'immeuble.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1124069007

CE13 0092

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection de l'enveloppe et divers travaux au chalet restaurant au parc La Fontaine, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1125110007

CE13 0093

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Détection de fuite PGS Inc., le contrat pour la fourniture de corrélateurs acoustiques numériques, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 97 728,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12422 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1125963003

CE13 0094

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, avec l'option de prolonger 12 mois, pour la fourniture de munitions de pratique utilisées par les policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);

- 2- d'accorder à Les Industries Centaure Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12453 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1125104003

CE13 0095

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à la firme Sciage de Béton 2000 inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la location de machinerie incluant l'opérateur, pour des travaux d'excavation, de disposition des matériaux et de déneigement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 192 008,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1498;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1120128003

CE13 0096

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un protocole de collaboration scientifique et technique dans le domaine muséal entre Brest'aim, Société anonyme d'économie mixte (Océanopolis) de Brest et la Ville de Montréal (Espace pour la vie);
- 2- d'autoriser le directeur de l'Espace pour la vie à signer le protocole de collaboration.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120429003

CE13 0097

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ à Les Productions Ondinnok inc. pour la réalisation de l'événement « Un printemps autochtone d'art », au printemps 2013, dans le réseau Accès culture;

- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1133972001

CE13 0098

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 46 000 \$ à Semaine de la mode de la Métropole pour la promotion de la 24^e édition de la Semaine Mode-Montréal, qui se tiendra du 4 au 7 février 2013, dans le cadre de l'entente de la stratégie de développement *Imaginer • Réaliser Montréal 2025* avec le gouvernement du Québec;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1123931003

CE13 0099

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 105 000 \$ pour parfaire le paiement des honoraires de M. Mohammad Osseyrane pour la rédaction d'un rapport et assistance lors d'un éventuel procès dans les dossiers de la pluie abondante du 2 août 2008, majorant ainsi le montant total des honoraires de 95 000 \$ à 200 000 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1136189001

CE13 0100

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, du 12 au 16 février 2013, de M. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et 1^{er} vice-président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et de Mme Josée Duplessis, membre du comité exécutif responsable du développement durable, de l'environnement, des grands parcs et des espaces verts, pour participer à la conférence et au salon sur les collectivités durables 2013 de la FCM, à Windsor (Ontario) ;
- 2- d'accorder des avances de fonds au montant de 2 519,40 \$ à M. Dauphin et de 2 453,89 \$ à Mme Duplessis ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1130942001

CE13 0101

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 2 894 000 \$ au Programme triennal d'immobilisations 2013-2015, soit 1 447 000 \$ en 2013 et 1 447 000 \$ en 2014, en provenance du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles vers le Service des technologies de l'information, pour réaliser le projet CETEN II, afin d'implanter un système de gestion en support aux opérations de déneigement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1124114003

CE13 0102

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédits de 3 837 300 \$ pour l'année 2013, en provenance du budget corporatif des dépenses contingentes au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin de permettre au Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière d'administrer l'enveloppe corporative destinée au paiement des honoraires dus aux cabinets externes ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1123080003

CE13 0103

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits au montant de 101 296 \$ en provenance du surplus affecté du Fonds Énergie, afin de financer la prolongation du poste temporaire d'agent de recherche, du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.005 1120273003

CE13 0104

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 14 au 18 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1135057003

CE13 0105

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du déploiement de policières et policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à différentes missions de stabilisation des Nations Unies, à savoir :

- Haïti : déploiement du 31e contingent du SPVM, formé de 16 policiers pour une période de douze mois, soit du 15 octobre 2012 au 15 octobre 2013;
- Côte d'Ivoire: déploiement du 4e contingent du SPVM, formé de 2 policiers pour une période de douze mois, soit du 21 octobre 2012 au 21 octobre 2013;
- Afghanistan : déploiement du 9e contingent du SPVM, formé de 1 policière, pour une période de douze mois, soit du 15 décembre 2012 au 15 décembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1120582004

Levée de la séance à 16 h 07

70.001

Les résolutions CE13 0087 à CE13 0105 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville